

**Gestion des ressources pour l'assainissement
et l'évacuation des déchets : Irrégularités administratives
et financières détectées par le BVG**

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MERCREDI 22 NOVEMBRE 2023

1469

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Journée des Légitimités Traditionnelles

**Mieux exploiter le système de
gouvernance traditionnelle**



Élection présidentielle au Liberia :
L'adresse à la nation du Président Weah



Campagne d'égrenage 2023/2024
Dr Nango Dembélé rassurant



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

21 Novembre
2023

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



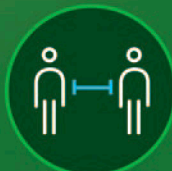
Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

32

Nouveaux cas confirmés

0

Nouveaux guéris

0

Nouveaux décès

0

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

698873 Vaccinations incomplètes

3742757 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

33150

Guéris

32331

Décès

743

dont 01 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.13



P.22



P.26



/ Une /

Journée des Légitimités Traditionnelles
Mieux exploiter le système de gouvernance traditionnelle

P.4

/ Breves /

Campagne d'égrenage 2023/2024 : Dr Nango Dembélé rassurant P.11
Coopération : La Russie va mettre à la disposition du mali un satellite de télécommunication P.11
Découverte macabre à Kidal : Ouverture d'une enquête par le pôle judiciaire spécialisé P.12
Bonne pratique dans la lutte contre la corruption : L'OCLEI en séance de travail avec les autres structures P.13
Victime collatérale de la campagne de désinformation politique et financière contre le Mali : La BMS-sa porte plainte contre X P.13
Niore du Sahel : Le PAM à travers l'ONG CSPEEDA offre des forages aux villages P.14

/ Actualité /

Mali : La dengue devenue une affaire d'état P.16
Gestion des ressources pour l'assainissement et l'évacuation des déchets : P.18
Irrégularités administratives et financières détectées par le BVG P.20
CNOL : L'AEBRD remporte la 2ème place

/ Politique /

Accord pour la paix : C'est fini P.23
Kidal : P.26
Les divagations de Mariko

/ Culture & Société /

Le ministre Guindo lors de la cérémonie d'hommage aux acteurs de la culture : P.28
« Vous avez toujours brillé par votre savoir-faire »

/ International /

Guinée : Nouvelles poursuites judiciaires contre Alpha Condé P.30
Élection présidentielle au Liberia : P.31
L'adresse à la nation du Président Weah

/ Sport /

CAF Awards 2023 : P.33
Qui sera le meilleur joueur africain ?

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)

Siège: Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email: ampikile@gmail.com

Site Web: www.malikile.com

Contacts: +223 70 44 22 23

- Gérant: Moctar Sow
- Rédacteur en Chef:
- Rédaction Générale: Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar
- Service Commercial: Youssef Diarra
- Secrétariat: Fatou SISSOKO



Journée des Légitimités Traditionnelles

Mieux exploiter le système de gouvernance traditionnelle

Le samedi 11 novembre 2023, le Centre International de Conférence de Bamako a accueilli la cérémonie d'ouverture des activités de la 2ème édition de la Journée Nationale des Légitimités Traditionnelles. Présidée par le Ministre d'État, Porte-Parole du Gouvernement, cette journée a été instituée par les plus hautes autorités dans le but d'améliorer la gestion du pays. Cette année, le thème retenu était «Place et rôle des légitimités tra-

ditionnelles dans la prévention et le règlement des conflits».

Lors de la cérémonie, Mme Djiré Fatoumata Diallo, maire de la Commune III, a souhaité la bienvenue aux participants et a recommandé au gouvernement d'apporter un soutien accru aux autorités coutumières, religieuses et municipales. Elle a souligné l'importance de mieux comprendre les responsabilités et les

mécanismes législatifs réglementaires afin d'assumer les prérogatives et de définir les limites de chacun. Elle a également souligné l'urgence d'entreprendre des formations et des sensibilisations pour renforcer les capacités et mettre en œuvre une vision de développement inclusif et durable.

Le patriarche des familles fondatrices de Bamako, Souleymane Niaré,

présent malgré son état de santé, le président du Recotrade et le représentant des chefferies des régions du Nord, ont réaffirmé leur engagement dans la consolidation du vivre ensemble et la restauration des valeurs ancestrales.

Le ministre de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie hôtelière et du Tourisme, Andogoly Guindo, a rappelé que l'institution de cette journée est une volonté du président de la transition, Chef de l'État, Colonel Assimi Goïta. Il a souligné que cette journée vise à valoriser les fonctions des légitimités traditionnelles, à réaffirmer leur ancrage dans la société et à contribuer à la refondation de l'État en promouvant la paix et la cohésion.

Enfin, le ministre d'État, ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation et Porte-parole du

gouvernement, Colonel Abdoulaye Maïga, a rendu un vibrant hommage aux légitimités traditionnelles, soulignant leur rôle essentiel dans la société malienne.

Cette deuxième édition de la Journée Nationale des Légitimités Traditionnelles a été l'occasion de réaffirmer l'importance des institutions traditionnelles dans la prévention et le règlement des conflits. Elle a permis de mettre en avant les efforts déployés par le gouvernement pour soutenir et valoriser ces autorités. La journée a également souligné la nécessité de renforcer les capacités des acteurs locaux afin de promouvoir un développement inclusif et durable et de favoriser la paix et la cohésion sociale.

Cette cérémonie marque un pas important vers une meilleure gouvernance du pays en impliquant activement les légitimités traditionnelles

dans les processus décisionnels. Les autorités coutumières, religieuses et municipales jouent un rôle crucial dans la préservation des valeurs ancestrales et la consolidation du vivre ensemble. Il est donc essentiel de continuer à soutenir et accompagner ces actions en faveur du développement et de la stabilité du Mali. Lors de cet événement, le conférencier a souligné l'importance du thème de cette année et a annoncé la création d'une charte d'éthique et de valeurs qui sera intégrée dans le programme scolaire et universitaire officiel. Cette initiative vise à renforcer l'éducation aux valeurs et à contribuer à la refondation de la nation malienne.

Le conférencier a exprimé sa gratitude envers le représentant de Sa Majesté Moro Naba du Burkina Faso pour sa présence lors de l'événement. Cette journée a été organisée dans le but de reconnaître et valoriser le rôle impor-





tant joué par les institutions traditionnelles du Mali. Les légitimités traditionnelles sont considérées comme les gardiennes des pratiques et traditions culturelles, constituant ainsi un héritage ancestral précieux.

Ces institutions jouent un rôle essentiel dans la prévention et la résolution des conflits locaux et intercommunautaires. Elles sont également invitées à contribuer à la recherche de solutions pour les différentes crises nationales

et internationales. Le thème de cette deuxième édition de l'événement est en adéquation avec la situation actuelle du pays, qui fait face à une insécurité croissante. Il met en avant le rôle de régulateurs sociaux, de stabilisateurs du pays et d'artisans de la paix joué par les institutions traditionnelles.

L'événement a été marqué par plusieurs activités, telles que des jeux éducatifs, des expositions photos

mettant en avant les grandes figures des légitimités traditionnelles, des performances musicales de l'ensemble instrumental et du Kôtêba national du Palais de la culture, des consultations médicales ophtalmologiques gratuites et une conférence-débat sur le thème de l'événement.

■ **Karamoko B Keita**

malikile.com
 La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services !

74^{ème} Maliki
 MIGRATION IRREGULIERE :
 48 MALIENS PERISSENT EN MER

Ministère des Affaires Étrangères - Coop - Int



Son Excellence Monsieur Abdoulaye DIOP, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, a reçu en audience, ce mardi 21 novembre 2023, Son Excellence Monsieur Nicolas SIMARD, Ambassadeur désigné du Canada au Mali, venu pour la présentation des copies figurées de ses lettres de créance.

Le Ministre DIOP et le Diplomate canadien ont saisi cette occasion pour revisiter quelques axes prioritaires d'intérêt commun de la coopération bilatérale, notamment dans les domaines des mines, de l'Energie renouvelable, de l'éducation, des droits humains, de la sécurité et de la paix.

Rappelant les nouvelles orientations de la gouvernance publique, édictées par Son Excellence Le Colonel Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'Etat, le Ministre DIOP a réaffirmé la disponibilité constante de son pays à poursuivre et à renforcer ses relations partenariales, dans un esprit de respect mutuel et une approche concertée dans la mise en œuvre des projets et programmes alignés sur les priorités nationales et les besoins des populations.

L'Ambassadeur canadien, grand admirateur de la culture malienne, a, pour sa part, exprimé son engagement et l'accompagnement de son pays, dans une dynamique d'amitié et de dialogue politique constructif, pour une coopération bilatérale mutuellement avantageuse.

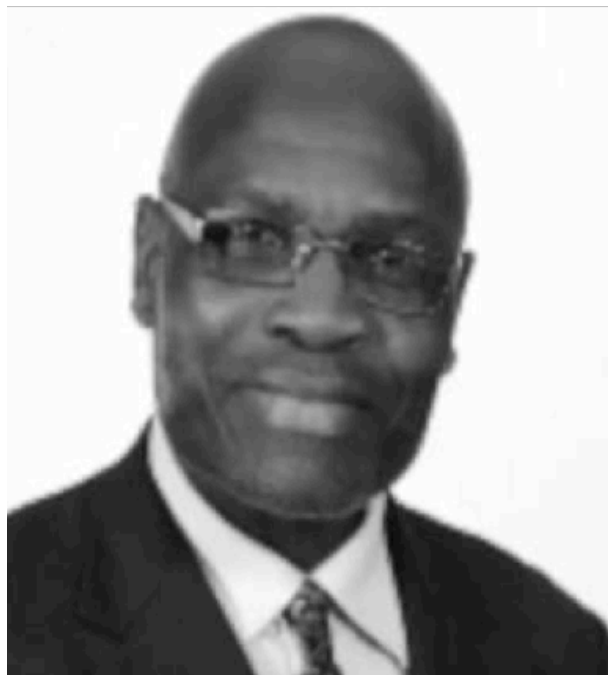
Bureau de l'Information et de la Presse/MAECI.



La Nouvelle Tribune Info Plus



Le Bénin est en deuil aujourd'hui suite à la disparition d'une figure éminente, le Professeur émérite Codjo Hountondji, également connu sous le nom de Vazéo pour les intimes.



Ras Dial Ras Dial



#Mali : Cette crise sera derrière NOUS très bientôt.
Inch'Allah

Souleymane Gnanou



Ne choisissez jamais votre camp avant de connaître toute l'histoire, il y a des gens qui sont doués pour salir l'image des autres.

Poulo KA Officiel



L'écrivaine Mariama Bâ était une figure majeure de la littérature sénégalaise et une fervente défenseuse des droits des femmes. Bien qu'elle n'ait publié qu'un seul roman au

cours de sa vie, son œuvre a eu un impact significatif sur la littérature féministe africaine. Voici son œuvre la plus connue :

1. «Une si longue lettre» (1979) : Il s'agit du premier et du plus célèbre roman de Mariama Bâ. L'histoire est racontée sous forme de lettre, dans laquelle l'héroïne Ramatoulaye écrit à sa meilleure amie Aïssatou après la mort de son mari. Elle y examine les réalités de la vie des femmes dans la société sénégalaise, y compris les traditions sociales et les discriminations auxquelles elles sont confrontées. Le roman traite également des thèmes de l'amitié féminine, de la polygamie et de la place des femmes dans la société africaine.

«Une si longue lettre» est considéré comme un classique de la littérature africaine et a valu à Mariama Bâ une renommée internationale. Son style d'écriture est caractérisé par sa clarté et sa force émotionnelle, et son roman a ouvert la voie à de nombreuses autres écrivaines africaines qui ont abordé des questions liées aux femmes et à la société.

Bien que Mariama Bâ n'ait pas publié d'autres romans de son vivant, ses idées et sa voix féministe continuent de résonner auprès des générations suivantes d'écrivains et de féministes. Elle est une source d'inspiration pour de nombreuses femmes qui cherchent à faire entendre leur voix et à défendre l'égalité des sexes en Afrique et dans le monde.

@followers

Poulo KA L'Enfant Génie



■ Wassa TV



#Ouagadougou : Soro Guillaume Kigbabori reçu en audience par le président de la Transition, le Capitaine Ibrahim Traoré, ce mardi 21 novembre 2023.



■ Diarabi



C'est au Mali tu peux terminer tes études et chômer jusqu'à oublier tout ce que tu as appris à l'école

■ African Scoop Music

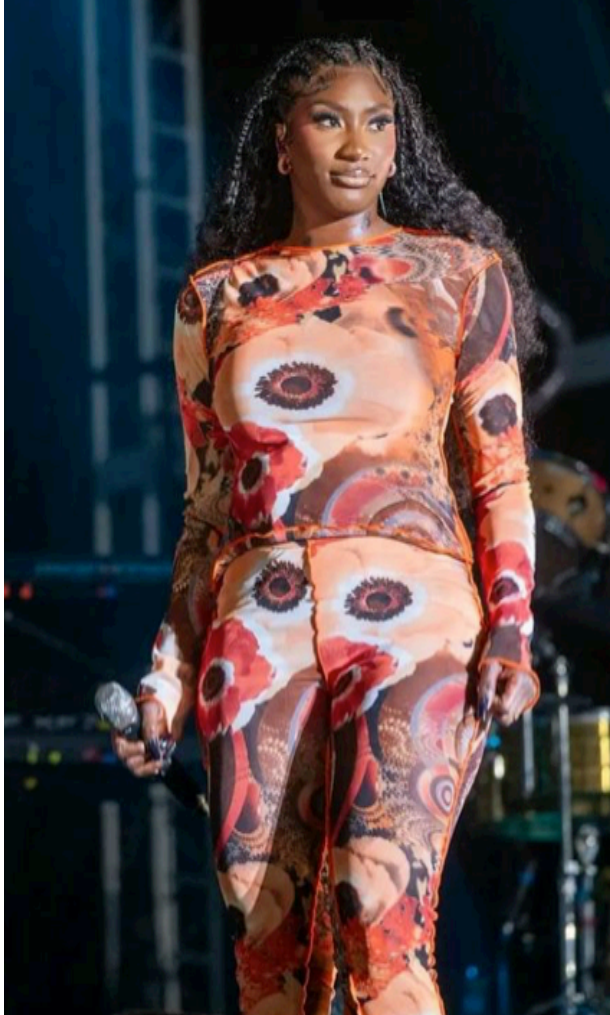


Aya Nakamura aux critiques après ses concerts en Martinique :

«Je ne suis pas Beyoncé. »

« 1 heure 30 de concert en Martinique c'est pas assez. Je vois des commentaires 'ouais Beyoncé c'est trois heures'. Dans ce cas-là, va voir Beyoncé en fait. Est-

ce que je ressemble à Beyoncé ? Est-ce que moi je suis Beyoncé ? Non.»



■ Maître Orthographe



L'écrivain Ousmane Sembène, souvent appelé «le père du cinéma africain», était également un écrivain sénégalais reconnu. Bien qu'il soit plus connu pour son travail dans le cinéma, il a également écrit quelques livres. Voici quelques-unes de ses œuvres littéraires :

1. «Le Docker noir» [1956] : Ce roman raconte l'histoire d'un docker sénégalais, Ibrahima Dieng, qui travaille dans le port de Marseille, en France, et qui fait face à la discrimination et à l'exploitation.
2. «O pays, mon beau peuple» [1968] : Ce roman explore les thématiques de la colonisation et de la quête de

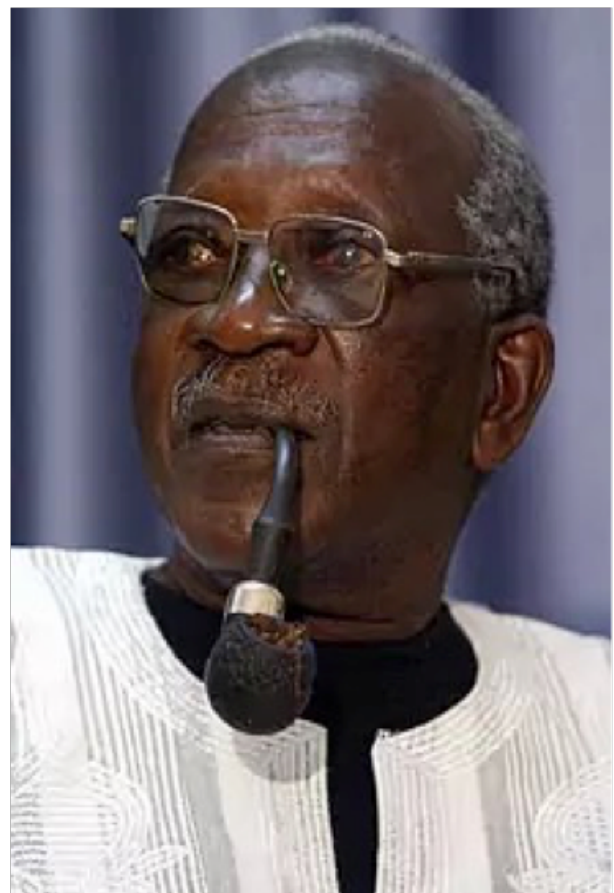
l'indépendance à travers l'histoire d'un jeune homme, Ibrahima Dieng, qui est recruté de force pour combattre dans l'armée française pendant la Seconde Guerre mondiale.

3. «Xala» [1973] : Ce roman satirique met en scène un homme d'affaires sénégalais, El Hadji Abdou Kader Beye, qui est frappé d'une malédiction qui lui cause une impuissance sexuelle au moment le plus inopportun.

4. «Le Mandat» [1966] : Bien qu'il s'agisse d'une pièce de théâtre plutôt que d'un roman, il est important de mentionner cette œuvre majeure de Sembène. Il critique les abus de pouvoir et la corruption au sein des administrations coloniales et postcoloniales.

Les œuvres d'Ousmane Sembène explorent des thèmes tels que l'identité africaine, l'oppression coloniale, les inégalités sociales et la lutte pour la liberté et la justice. Bien qu'il soit surtout connu pour ses contributions cinématographiques, ses écrits littéraires jouent également un rôle important dans l'expression de ses idées et de sa vision artistique.

Fait par votre Maître Orthographe



COMMUNIQUÉ

COMMISSION BIOMÉTRIE & DÉMATÉRIALISATION



INSTITUT NATIONAL
DE PREVOYANCE SOCIALE

La Direction Générale de l'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS) invite les **pensionnés maliens** qui se sont faits enrôler dans les agences principales du **district de Bamako** du **02 au 20 octobre 2023**, à retirer leurs cartes biométriques au niveau desdites agences, à compter du **lundi 20 novembre 2023**.

La Direction Générale de l'INPS sait compter sur la bonne compréhension de tous les pensionnés.

Bamako, le 15 novembre 2023

La Direction Générale



(+223) 20 22 59 17



www.inps.ml



infos@inps.ml



[INPS.Mali](https://www.facebook.com/INPS.Mali)



[@INPS_Mali](https://twitter.com/INPS_Mali)

Campagne d'égrenage 2023/2024 Dr Nango Dembélé rassurant



La réussite de la campagne de coton de cette année peut être attribuée à plusieurs facteurs. Tout d'abord, le Colonel Assimi Goïta, président de la transition, a activement soutenu la subvention et l'augmentation du prix d'achat du coton graine, ce qui a encouragé les agriculteurs à cultiver davantage de coton.

De plus, des stratégies efficaces ont été mises en place en début de campagne pour lutter contre les jassides, des insectes nuisibles pour le coton. La Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles (CMDT) a déployé un encadrement technique adéquat et un bon dispositif de veille pour prévenir les attaques des insectes.

Le PDG de la CMDT, M. Dembélé, explique que les produits proposés par les chercheurs de l'Institut d'Économie Rurale (IER), notamment le célèbre produit ULALA, ont donné de bons résultats. Cependant, certains agriculteurs ont réduit leur superficie cultivée en coton car ils étaient réticents à utiliser les produits anti-jassides mis à leur disposition, ce qui est regrettable. Le PDG espère néanmoins une reprise effective lors de la prochaine campagne.

En ce qui concerne la campagne de commercialisation, le responsable de la holding assure qu'elle est déjà en cours de préparation avec l'embarquement d'une commande

de 2 000 tonnes au port de Lomé.

Au niveau des marchés du coton, le programme d'évacuation élaboré en accord avec les coopératives et leur chef de secteur suit son cours normal, selon le coordinateur de Bougouni, M. Zana Diarra. Contrairement aux rumeurs véhiculées par la presse, aucune rétention de coton par les producteurs n'a été signalée jusqu'à présent.

Le PDG tient également à remercier les cultivateurs de coton pour leur retour aux champs après les attaques des jassides, qui ont été traumatisantes pour eux. Bien que certains aient réduit leurs superficies par mesure de sécurité, le PDG se réjouit des résultats obtenus et espère une reprise effective lors de la prochaine campagne, afin que le Mali puisse retrouver sa place de premier producteur de coton sur le continent. Il rend également un hommage appuyé aux travailleurs de la CMDT, à l'encadrement technique et à la direction de production pour le travail accompli afin d'encourager les paysans à reprendre le chemin des champs. Il invite également la direction industrielle à redoubler d'efforts pour égrener la production définitive de la campagne en cours dans les délais prévus.

Fatou Sissoko

Coopération

La Russie va mettre à la disposition du mali un satellite de télécommunication

Un mémorandum d'entente qui vient d'être signé à Moscou entre une délégation malienne et une filiale de Roscommon prévoit la mise à la disposition du mali d'un satellite russe pour couvrir les besoins en sécurité, télécommunication et autres secteurs favorisant le développement du pays.

Un deuxième rendez-vous à Moscou en l'espace d'un mois entre une délégation malienne conduite par le ministre de l'Économie et des Finances Alhousseini Sanou et Glavcosmos, une filiale de l'agence spatiale russe Roscosmos, a débouché sur la signature d'un mémorandum d'entente déterminant un cadre de coopération en matière d'utilisation de satellites dans divers domaines.

Cet accord permettra au Mali d'avoir à sa disposition un satellite pour mieux couvrir son territoire.

Le satellite sera utilisé dans plusieurs domaines, plus particulièrement en matière de télécommunication et de tout ce qui touche Internet.

Bamako pourra se servir des images satellitaires pour mieux contrôler toute l'étendue du territoire national.

De plus, elles permettront d'avoir une idée nette quant à l'impact humain sur l'environnement.

Elles aideront aussi les dirigeants à mieux traquer les terroristes et à les anéantir.

Prise de Kidal

La signature de l'accord intervient quelques jours seulement après la libération de Kidal, bastion de la rébellion touarègue depuis une dizaine d'années.

Le 18 novembre, le ministre de la Réconciliation, de la Paix et de la Cohésion nationale, le colonel-major Ismaël Wagué, a invité "les populations de Kidal ayant déserté la ville, par crainte des conséquences d'éventuels affrontements entre les forces armées maliennes et les groupes terroristes, à y retourner".

Sputniknews



Découverte macabre à Kidal : Ouverture d'une enquête par le pôle judiciaire spécialisé

Le Pôle Judiciaire Spécialisé en matière de Lutte contre le Terrorisme et la Criminalité Transnationale Organisée a annoncé aujourd'hui l'ouverture d'une enquête suite à la découverte d'un charnier à Kidal, lors des opérations de sécurisation menées par les Forces de Défense et de Sécurité maliennes.



Cette annonce fait suite au communiqué de la Direction de l'Information et des Relations Publiques des Armées (DIRPA) daté du jeudi 16 novembre 2023, qui a révélé la macabre découverte lors des opérations de sécurisation en cours.

Selon le Procureur de la République du Pôle Judiciaire Spécialisé, Amadou Bocar TOURE, les faits révélés sont d'une gravité exceptionnelle, pouvant constituer des infractions présumées d'actes de terrorisme, ainsi que des violations des droits humains, notamment des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité.

Dans un communiqué diffusé à la presse, le Procureur a assuré la population, aussi bien nationale qu'internationale, que des mesures immédiates ont été prises pour ouvrir une enquête approfondie. L'objectif de cette enquête est de faire toute la lumière sur les circonstances entourant le charnier, d'identifier les auteurs, coauteurs et complices, et de les traduire en justice.

Le Procureur TOURE a déclaré : "Nous sommes déterminés à faire toute la lumière sur ces actes odieux. Aucun effort ne sera ménagé pour identifier les responsables de cette atrocité et les traduire en justice. La collaboration de la population est cruciale dans cette démarche, et nous en appelons à tous les citoyens pour fournir toute information utile à nos services en lien avec les autres services compétents de l'État."

Le Pôle Judiciaire Spécialisé en matière de Lutte contre le Terrorisme et la Criminalité Transnationale Organisée s'engage à tenir l'opinion publique informée des avancées de l'enquête en temps opportun. La transparence et la justice sont les principes qui guideront cette enquête visant à rendre des comptes pour ces actes horribles.

Cette affaire souligne une fois de plus la nécessité de renforcer les efforts nationaux et internationaux dans la

lutte contre le terrorisme et les crimes transnationaux, tout en garantissant le respect des droits humains fondamentaux.

Révélation macabre : Le Procureur Amadou Bocar TOURE annonce une enquête approfondie sur les actes de terrorisme à Kidal

Ichiaka Minta

Source: Bamada.net

Bonne pratique dans la lutte contre la corruption

L'OCLEI en séance de travail avec les autres structures



Le Président de l'OCLEI, Moumouni Guindo, a coprésidé, le mardi 21 novembre 2023 à l'hôtel de l'amitié, la cérémonie d'ouverture de la session de travail sur les bonnes pratiques dans la lutte contre le financement du terrorisme. Cette activité est organisée par l'ONUUDC sur demande du pôle judiciaire spécialisé du Mali, afin de renforcer l'expertise des magistrats de notre pays sur les questions de lutte contre le financement du terrorisme.

La session de travail se tient du 21 au 22 novembre. Elle regroupe, outre les magistrats du pôle judiciaire du Mali, les enquêteurs de la brigade d'investigations spécialisées, la CENTIF, le pôle économique et financier et l'OCLEI. Plusieurs autres experts nationaux et internationaux participent à ces travaux.

Le ministre de la justice était représenté par Oumar Traoré, Conseiller technique en charge des affaires pénales. Mme Khady Diallo a représenté l'ONUUDC. Elle est chargée de programme section pour la prévention du terrorisme au bureau régional de l'Afrique de l'Ouest.

Source: OCLEI

Victime collatérale de la campagne de désinformation politique et financière contre le Mali :

La BMS-sa porte plainte contre X

Les ennemis du Mali ne ménagent rien ni personne dans leurs tentatives désespérées de le déstabiliser. La preuve : ils s'en prennent à un des symboles forts de la résilience de notre pays, en ces moments éprouvants de l'histoire de notre pays : la BMS-sa. Laquelle a porté plainte contre X. Texte intégral du communiqué de la direction.



Il nous a été donné, depuis quelques jours, de constater sur les réseaux sociaux divers messages tracts provenant certainement de la même source, visant à ternir l'image et la réputation de la Banque Malienne de Solidarité et de son Directeur général.

Comme vous l'avez certainement constaté, ces messages, heureusement jamais signés, sont des délations et diffamations sans fondement entrant dans le cadre de la vaste campagne de désinformation politique et financière, perpétrée à l'encontre de notre pays par le truchement d'une fragilisation de l'une de ses principales structures de financement.

D'ores et déjà, une plainte a été officiellement déposée auprès des autorités judiciaires, permettant de faire toute la lumière sur ces prétendues questions de malversations au sein de notre établissement, mais aussi de traquer au besoin les auteurs et complices de ces informations calomnieuses.

Nous invitons notre aimable clientèle, le personnel, l'opinion nationale et internationale à ne pas se laisser

divertir, par ces tentatives de déstabilisation ; à renforcer la confiance et à continuer la mobilisation autour de leur établissement.

C'est à ce prix que la Banque Malienne de Solidarité pourrait maximiser la satisfaction de leur besoin et renforcer son soutien à l'action publique.

La Direction générale
Le Challenger

Nioro du Sahel : Le PAM à travers l'ONG CSPEEDA offre des forages aux villages

La région de Nioro du Sahel est par excellence une région agro pastorale. Pour répondre aux besoins des ménages pastoraux et d'apporter un soutien aux exploitants des périmètres maraichers, le Programme alimentaire mondial (PAM) à travers "l'ONG SCPEEDA" a offert des forages équipés de Châteaux d'eau et des panneaux solaires aux villages de la commune de Nioro du Sahel notamment Madonga, Madina Alahery, Gourel, et Loumougana.

Le coût de la réalisation est estimé à plus de cinquante-neuf millions (59.000.000) de francs CFA à en croire le 3ème adjoint au maire de la commune

urbaine de Nioro Hamidou Sylla pour qui la donation de ces ouvrages aux populations de sa commune, vient à point nommé. D'autant plus que l'eau est un besoin vital et ses ouvrages qui ont été réalisés avec succès contribueront au développement des villages bénéficiaires dont l'économie repose essentiellement sur l'agriculture et l'élevage.

A la suite des cérémonies de remise officielles de certains forages, Yahya Coulibaly le chef d'antenne de "l'ONG CSPEEDA" Nioro structure en charge de la réalisation des différents ouvrages, s'est dit satisfait d'autant plus que selon lui, la joie est immense pour ces bénéficiaires qui demandent toujours l'accompagnement de sa structure pour la réussite et la pérennisation de leurs activités de développement.

Pour lui, la réussite de ce projet donne un sens à l'action menée par les parties prenante dont la direction régionale de l'hydraulique.

Appréciant à sa juste valeur ce soutien aux populations bénéficiaires, le directeur régional de l'hydraulique de Nioro a fait savoir qu'après le prélèvement et l'analyse de l'eau des différents forages, la qualité n'a aucun impact négatif.

Natif de Madina Alahery, Demba Diallo est un éleveur de bétail, qui est par ailleurs membre du comité de gestion du forage de son village, il n'a pas manqué d'exprimer sa joie pour la réalisation de cet ouvrage.

Malick Gaye





Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

Lutte contre la corruption : Quels sont les rôles et attributions de l'OCLEI ?

L'ordonnance n° 2015 – 032 P-RM du 23 septembre 2015, portant création de l'office centrale de lutte contre l'enrichissement illicite en ses articles 4, 6 et 7, définit les missions et attributions de l'OCLEI.

Article 4 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite a pour mission de mettre en oeuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous régional, régional et international contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que les officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;
- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux

niveaux national et international, les moyens d'investigations dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;

- d'émettre un avis sur la mise en oeuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite et de proposer toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes, législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissements illicites ;

Article 6 : Il entretient des relations de coopération avec les organismes nationaux et internationaux similaires intervenant dans le domaine de la lutte contre l'enrichissement illicite.

Article 7 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite adresse un rapport annuel d'évaluation des activités liées à la prévention et à la répression de l'enrichissement illicite au Président de la République.

Mali:

La dengue devenue une affaire d'état

Ce fléau qui multiplie discrètement les victimes dans notre pays mérite enfin l'attention et le suivi qu'il faut après 3 mois de présence. Apparue en 2021, cette maladie du moustique-tigre avait longtemps disparu des radars avant d'effectuer son retour au Dali en septembre dernier. Le gouvernement, qui faisait régulièrement le point de la covid 19 en a provoqué un agacement durant des semaines. Et pour cause, alors que dame corona, qui avait changé l'ordre mondial en 2020 est classée de faible ampleur par l'OMS, le conseil des ministres continuait de faire le point. Situation que notre rédaction a maintes fois dénoncée afin que les choses soient rétablies au sommet de l'état et dans leur contexte.



Une communication alors limitée faisant office de gros paradoxe alors que la dengue faisait des ravages en refaisant surface. Il aura donc fallu une hausse des contaminations pour que KOU-LOUBA prenne le mal à son compte. En effet, la courbe de ce qu'il convenait de suivre de près est en croissance au Mali avec plus de 300 cas positifs dont 12 cas graves confirmés à la date du 9 novembre, selon les chiffres d'autorités sanitaires. Finalement, les 2 derniers conseils des

ministres ont consacré un chapitre à cette montée en puissance du moustique. Une attente finalement comblée qui permet tout au moins à la population de prendre la mesure du danger et d'en comprendre les enjeux.

Les autorités se contentent certes pour l'heure de dévoiler chaque semaine des chiffres et d'exhorter les populations à la prudence, mais il s'agit déjà d'une démarche exceptionnelle dans une sous-région où

aucun pays n'en fait de même alors que la problématique se pose avec autant d'acuité dans plusieurs pays frontaliers du Mali.

Quoi qu'il en soit, avec plus de 2.406 cas suspects pour 336 cas positifs et 12 cas graves enregistrés par les services de santé à la date du 9 novembre 2023, l'heure est grave. Notre rédaction invite chacun à prendre les dispositions pour éviter d'être exposé.

■ IKEITA

Les conseils du Dr Moussa Djimé du MRCC sur la Dengue

«Plus le corps est affaibli, plus graves sont les conséquences»

Transmis par des moustiques aux humains, la dengue est présente sur le territoire malien depuis le 9 septembre 2023. En attendant de trouver un remède efficace, notre rédaction a approché Dr Moussa Djimé du centre de recherche et de formation sur le paludisme (MRCC). Lisez plutôt ses éclaircissements sur cette maladie mortelle.

Le Témoin : Quelles sont les causes principales de la dengue ?

Dr Djimé : La dengue est une maladie infectieuse d'origine virale. La cause est un virus de façon générale, de façon spécifique il y a plusieurs souches qui peuvent être responsables de la maladie de la dengue. Il existe jusqu'à 4 souches qui sont aujourd'hui identifiées. On les appelle des stéréotypes (DENV-1, DENV-2, DENV-3 et DENV-4). C'est une maladie virale qui est transmise par un moustique (Aedes) tout comme le paludisme, mais les moustiques qui transmettent la maladie sont différents.

Le Témoin : Quels sont les symptômes liés à cette maladie ?

Les symptômes de la dengue sont tout comme le paludisme. Il n'y a

pas de signe spécifique à la dengue car elles sont similaires au palu. En cas d'infection un patient peut avoir de la fièvre, des maux de tête, de la nausée, des vomissements et des courbatures. Pour la dengue, ces symptômes peuvent être accompagnés de saignement. Généralement dans nos structures de santé on soigne tout pour le paludisme, alors que plusieurs maladies présentent des symptômes similaires à celles du palu. Il est donc recommandé de faire des tests pour avoir confirmation.

Le Témoin : Comment prévenir la dengue ?

La prévention est compliquée dans notre pays, c'est de ne pas se faire piquer par les moustiques. Au jour d'aujourd'hui, je ne pense pas si le vaccin de la dengue fait partie du programme élargi de vaccination (PEV), En tout cas le vaccin existe tel que la Dengvaxia qui, même s'il ne prévient pas l'infection, peut prévenir au moins le développement des signes. Le vaccin prépare le corps contre les microbes.

Le Témoin : En quoi consiste son traitement ?

Le traitement est symptomatologique. Il n'y a pas un traitement spécifique pour la dengue, on traite les signes qui sont associés à la maladie. Quand une personne a mal à la tête on lui donne un traitement

contre les maux de tête ou quand le corps est chaud on donne quelque chose contre la fièvre, etc. Généralement les infections virales ne sont pas aussi méchantes que les infections bactériennes ; l'organisme saura se défendre pour éliminer le virus.

Par contre, quand le corps est affaibli sur le plan immunitaire, le virus peut prendre le dessus. Donc on traite les symptômes le temps que l'organisme prenne le dessus pour pouvoir éliminer le virus.

Le Témoin : Quelles sont les conséquences liées à cette pathologie ?

S'il n'y a pas de prévention on est exposés à l'infection, aux signes. Et ces signes peuvent se compliquer et provoquer la mort du patient. Généralement plus le corps est affaibli sur le plan immunitaire plus les conséquences sont graves. Par exemple chez les malades qui ont le cancer, le diabète, le sida ils ont une immunité affaiblie, les vieilles personnes également et certain traitement que l'on prend diminuent l'immunité. Donc, s'il y a un problème immunitaire qui est déjà là, la maladie va être plus fulgurante et conduire jusqu'au décès.

■ Propos recueillis par
Aly Poudiougou
Source : Le Témoin

Abonnez-vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp: 70 44 22 23 - Mail: @gmail.com
Site: www.malikile.com

Gestion des ressources pour l'assainissement et l'évacuation des déchets : Irrégularités administratives et financières détectées par le BVG



Dans le cadre de son programme d'activités, le Bureau du Vérificateur Général (BVG) a effectué une vérification de la gestion des ressources destinées à l'assainissement et à l'évacuation des déchets solides du District de Bamako pour les exercices 2019, 2020, 2021 et 2022. L'objectif de cette vé-

rification était d'assurer la régularité et la sincérité des opérations de recettes et de dépenses effectuées dans ce domaine. Les travaux de vérification ont porté sur les procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés de la Direction des Finances et du Matériel (DFM) du Ministère de l'Environ-

nement, de l'Assainissement et du Développement Durable, ainsi que sur la Mairie du District de Bamako.

Les DFM, créées par l'Ordonnance n°09-010/P-RM du 4 mars 2009 et ratifiée par la Loi n°09-010 du 9 juin 2009, sont des services centraux des départements ministériels. Le

Décret n°09-137/P-RM du 27 mars 2009, modifié, fixe leur organisation et les modalités de leur fonctionnement. Leur mission principale est d'élaborer les éléments de la politique nationale dans les domaines de la gestion des ressources financières et matérielles.

Le District de Bamako est une Collectivité Territoriale dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière. La Mairie du District de Bamako, organisée par l'Arrêté n°2019-012/M-DB du 04 avril 2019, comprend 15 services, dont la Direction des Services Urbains de Voirie et d'Assainissement (DSU-VA). La DSUVA est chargée de la conception, de la programmation, de la coordination, du suivi et du contrôle des activités d'assainissement et des travaux de voirie du District de Bamako.

Les travaux de vérification ont démarré le 12 décembre 2022 et ont pris fin le 24 juillet 2023.

La vérification financière de la gestion des ressources destinées à l'assainissement et à l'évacuation des déchets solides du District de Bamako a révélé des irrégularités administratives et financières.

La vérification a mis en évidence plusieurs dysfonctionnements importants. Parmi eux, on peut citer l'octroi d'un avantage irrégulier à un soumissionnaire, la non-fourniture de la garantie de bonne exécution par les titulaires de marché, ainsi que le non-respect des procédures de passation des délégations de service public. De plus, il a été constaté un manque de suivi des prestations de la société OZONE MALI, qui n'a pas exécuté l'ensemble des prestations prévues par la convention, sans que la Mairie du District de Bamako mette en œuvre la procédure d'application des pénalités.

En ce qui concerne les irrégularités financières, des défaillances ont été relevées dans la gestion des ressources financières destinées à l'assainissement et à l'évacuation des

déchets solides. Ces défaillances pourraient compromettre l'efficacité et la transparence de l'utilisation des fonds alloués à ces activités. La vérification de la gestion des ressources destinées à l'assainissement et à l'évacuation des déchets solides du District de Bamako a révélé des irrégularités administratives et financières préoccupantes. Il est essentiel de prendre des mesures correctives pour améliorer la transparence, l'efficacité et la régularité de la gestion de ces ressources. Les recommandations du Bureau du Vérificateur Général doivent être prises en compte pour remédier aux problèmes identifiés et assurer une gestion adéquate des ressources dans ce domaine crucial pour la santé publique et l'environnement.

Selon les informations fournies, il semble y avoir plusieurs dysfonctionnements et irrégularités au sein de l'organisation OZONE MALI et de la Mairie du District de Bamako. Voici un résumé des problèmes identifiés :

1. OZONE MALI n'a pas rempli ses obligations en matière de collecte des déchets auprès des ménages, de balayage des artères et d'éradication des dépôts sauvages d'ordures.
2. La Mairie du District de Bamako a fait exécuter des marchés avant leur approbation et sans le visa du Délégué du contrôle financier.

Pour remédier à ces problèmes, l'équipe de vérification a formulé les recommandations suivantes :

1. Le Directeur des Finances et du Matériel du Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable doit veiller à ce que tous les candidats soient traités de manière équitable et exiger des titulaires de marché la fourniture d'une caution de bonne exécution.

2. Le Maire du District de Bamako

doit respecter les procédures de passation des conventions de délégation de service public, s'assurer que les délégataires de service public exécutent toutes les prestations prévues dans les conventions, et approuver les marchés en les soumettant au visa du Délégué du Contrôle Financier avant leur exécution.

En ce qui concerne les irrégularités financières, voici un résumé des montants en question :

1. Les irrégularités financières s'élèvent à un montant total de 5 698 959 789 FCFA.
2. Ces irrégularités comprennent de faux enregistrements de marchés publics effectués par les titulaires pour un montant total de 1 069 676 FCFA.
3. De plus, des décomptes indus de la Société OZONE MALI ont été validés par le Directeur de la DSUVA pour un montant total de 5 697 890 113 FCFA.

Le Vérificateur Général a signalé ces faits au Président de la Section des Comptes de la Cour Suprême et au Procureur de la République chargé du Pôle National Économique et Financier. Le Vérificateur Général a également informé le Directeur Général des Impôts pour les redressements et recouvrements de droits d'enregistrement et de redevances de régulation éludés.

Les autorités judiciaires, y compris la Section des Comptes de la Cour Suprême et le Pôle National Économique et Financier, ont été saisies pour le recouvrement des droits concernés.

Il est primordial de suivre attentivement les recommandations formulées afin de remédier aux dysfonctionnements identifiés et de prendre les mesures nécessaires pour corriger les irrégularités financières.

■ **Karamoko B Keita**

CNOL: L'AEBRD remporte la 2ème place



La 10ème édition du concours national d'orthographe et de lecture (CNOL) a pris fin le samedi 18 novembre 2023, à la maison des aînés de Bamako. La cérémonie était présidée par le secrétaire général du ministère de l'éducation nationale, le Dr Issoufi Dicko. On notait la présence de la Directrice de l'Académie d'Enseignement de Bamako rive droite, Mme Koné Dédéou Mahamane Traoré, du président de l'association «Bi Kalanko», initiateur de l'activité, Souleymane Diarra, du Dr Hachine Badian

Kouyaté, du représentant du maire de la commune IV, Abdallah Yattara, de la Directrice du centre d'animation pédagogique de Bozola et de nombreux passionnés de lettres.

Il est à rappeler que 275 établissements d'enseignement secondaire ont participé à cette édition. Le thème choisi était : «10 ans au service de l'éducation nationale : Quel bilan pour le CNOL ?». La première place nationale a été remportée par Fatoumata Sylla du Mambi Sidibé de Kati, la deuxième place a

été obtenue par Pauline N'Zondo du Lycée privé la Rochelle de l'académie d'enseignement de Bamako rive droite et la troisième place est revenue à Hawa Samaké du lycée Fodie Maguiraga de Nioro.

Après l'exécution de l'hymne national du Mali, le représentant du maire de la commune IV, Abdallah Yattara, a chaleureusement accueilli tous ceux qui étaient présents à cette cérémonie. Il a profité de l'occasion pour rappeler que l'école est l'affaire de tous et a invité tous les

Maliens à s'investir pour redorer le blason de l'école malienne.

L'initiateur du concours national d'orthographe et de lecture, Souleymane Diarra, a souligné que l'objectif principal du CNOL est de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'éducation dans notre pays. Il a saisi cette occasion pour inviter toute la communauté éducative à soutenir ce concours qui apporte une contribution inestimable à l'école malienne.

Le Dr Issoufi Dicko, secrétaire général du ministère de l'Éducation Nationale, a saisi cette tribune pour remercier les initiateurs de ce concours pour leur clairvoyance et leur constance. Il a salué la grande

mobilisation de qualité autour de cet événement. «Si pendant 10 ans vous avez pu mobiliser autant de personnes, c'est parce que vous faites preuve d'une gestion transparente autour de cette activité», a-t-il affirmé, avant de féliciter les acteurs pour leur engagement qui a un impact sur la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage au niveau de l'école malienne. L'espoir est permis. La situation de l'école malienne n'est pas aussi désastreuse qu'on le pense. Ces types d'actions contribueront à améliorer progressivement la qualité de l'école malienne. Il a également mentionné les enseignants qui encadrent les enfants dans nos structures éducatives. La Directrice de l'Académie d'Enseignement de

Bamako Rive Droite, Mme Koné Dédéou Mahamane Traoré, s'est réjouie de la tenue de la 10ème édition du concours national d'orthographe et de lecture. Cela confirme la constance du CNOL dans sa recherche de qualité. Elle a souligné que le CNOL est un véritable espace d'apprentissage et contribue inévitablement à l'amélioration de la qualité de l'éducation dans notre pays.

Le moment fort de cette 10ème édition a été la remise de cadeaux aux lauréates. La photo de famille a marqué la fin de cette activité.

■ Ibrahim Sanogo





Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSO** »



APPEL
GRATUIT

80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Accord pour la paix : C'est fini

Il aura eu le mérite d'exister et de diviser les maliens pendant 8 longues années. Contraint de négocier dans une position humiliante, en état vaincu, d'égal à égal avec une poignée de terroristes libyens et de jeunes instrumentalisés, adoués et protégés par la France, le mali de l'époque qui avait perdu la guerre face aux rebelles séparatistes lors de la fameuse visite de Moussa Mara était obligé de signer les "accords de honte" qui préservaient du bout des lèvres l'unité nationale et l'intégrité territoriale tout en accordant aux vainqueurs l'exclusivité du nord de notre pays sous le nom de l'Azawad.



L'écasante majorité de la Nation a senti le coup de poignard dans le dos et les ricanements de la communauté internationale à l'instigation de la France qui festoyait avec les maîtres de Kidal, assassins de journalistes, restent toujours dans la mémoire des patriotes.

A partir du 14 novembre, que faire ? Continuer à appliquer intelligemment l'Accord avec qui ? La CMA, étant désormais défait et en cabale après sa déclaration inappropriée de guerre au Mali,

l'Accord est-il encore viable et d'actualité ?

Deux jours après la reprise de Kidal, sanctuaire du terrorisme au Sahel, par les forces de défense et de sécurité de notre pays des mains des rebelles de la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) désormais en clandestinité, c'est toujours un silence de cimetière troublant et interrogateur. Ceux qui avaient fait de leur raison de vivre l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger, justifiant par là même leur

présence dans notre pays, restent, jusqu'à ce stade, aphones.

La Médiation internationale, sous l'égide de l'Algérie en tant que Chef de file, est le garant politique de l'Accord et du respect de ses dispositions par les Parties et qui "joue le rôle de dernier recours au cas de graves difficultés de nature à compromettre les objectifs et buts" de l'accord (article 52) semble avoir soudainement perdu la voix. Quant à la communauté internationale, qui est garante de la mise en œuvre

scrupuleuse de l'Accord qui s'est engagée à accompagner les efforts déployés pour sa mise en œuvre, elle s'est mise au vert depuis que l'armée malienne a pris des options irréversibles pour la restauration totale de l'intégrité territoriale dans le respect de la résolution N°2690 du 30 juin 2023 du conseil de sécurité des nations-unies.

Quid de ceux qui étaient chargés de prendre des mesures contre tous ceux qui entraveraient la mise en œuvre des engagements qui sont contenus dans l'accord et la réalisation des objectifs poursuivis ainsi que d'appuyer les efforts de notre pays dans la lutte contre le terrorisme et le crime organisé (article 54) surtout lorsque le CSP-PSD a déclaré la guerre du Mali ?

L'histoire retiendra que ceux qui s'étaient mobilisés pour assister notre pays dans la voie de la recherche de la paix, de la réconciliation et de la stabilité à travers la signature de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger, le 15 mai-20 juin 2015, se sont déportés, désengagés quand les terroristes et les rebelles séparatistes ont perdu la guerre qu'ils ont déclaré contre le Mali. Aucun d'eux (l'Algérie, en tant que Chef de file de la Médiation, ainsi que la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union africaine (UA), les Nations unies, l'Union européenne (UE) et l'Organisation de la Coopération islamique (OCI), le Burkina Faso, la Mauritanie, le Niger, le Nigeria, le Tchad, la France, les Etats-unis d'Amérique, tous membres de l'Equipe de Médiation internationale) n'a fait le moindre commentaire. Signe d'un acquiescement à la reprise de Kidal par l'armée malienne ou celui d'un désaveu ? En tout cas, l'issue de la "guerre de Kidal" et le silence assourdissant de ses "garants" scellent désormais le sort de l'Accord. Le départ de la Minusma laissait déjà planer de sérieux handicaps sur le processus de paix fortement plombé depuis des mois par l'obstruction et la mauvaise foi des groupes armés séparatistes

instrumentalisés par les terroristes qui s'étaient retirés de tous les instruments et mécanismes de mise en œuvre et de suivi de l'Accord, mais restaient à Bamako pour empocher les perdiems et insulter l'Etat.

Après le 14 novembre 2023, où l'on a assisté à la défaite cinglante des "forces" dites de l'Azawad épaulées par toute la coalition terroriste du sahel, il va être très difficile de revenir à un accord qui a été piétiné par un des signataires (la coordination) et oublié par ses garants. Il est en effet clair que les conditions qui ont prévalu à la conclusion de l'Accord en mai-juin 2015 ne sont plus celles de novembre 2023.

En effet, si en 2015 les rebelles "victorieux" étaient adoués et protégés par la France présente au Nord avec plus de 4000 hommes, aujourd'hui ce sont les nôtres qui y font la loi, celle de la République du Mali souverain. Foin de triomphalisme, mais le Mali victorieux après une décennie de couleuvres n'entendra pas boire le calice jusqu'à la lie, et s'aplatir au niveau du narco-terrorisme pour signer encore un semblant d'accord.

L'Accord d'Alger de 2015 était comme une potion magique, une savant breuvage (pour ne pas dire verbiage) pour phagocyter la souveraineté de notre pays sans l'affirmer, maintenir artificiellement un pays en état de coma, assisté par toute la communauté internationale (sans les amis du Mali que sont la Chine, la Russie, la Turquie...), amputé du nord, et gangrené par une enclave octroyée aux rebelles qui sont les amis de la France. Était-on à Alger pour "parvenir à un Accord pour une paix globale et durable garantissant une solution définitive à la crise qui affecte le Nord du Mali appelé par certains Azawad" ? Au regard des sous-entendus et dispositions équivoques de l'Accord, force était d'en douter. Mais le Mali d'IBK de 2015, était-il en mesure de s'opposer à la communauté comme

le font aujourd'hui les autorités actuelles de la transition ?

Le but de cet accord était de "éliminer définitivement les causes profondes de la situation actuelle et à promouvoir une véritable réconciliation nationale fondée sur une réappropriation de l'Histoire à travers une unité nationale respectueuse de la diversité humaine caractéristique de la Nation malienne". Il s'agissait, disent les écrivains de l'Accord, "de reconstruire l'unité nationale du pays sur des bases novatrices, qui respectent son intégrité territoriale, tiennent compte de sa diversité ethnique et culturelle, ainsi que de ses spécificités géographiques et socio-économiques" qui s'empressent de relever à l'attention de l'Etat du Mali (sur le banc des accusés) "la nécessité d'accélérer le développement économique, social et culturel du Nord du Mali à travers un système adapté (... et) la nécessité d'une gouvernance conforme aux spécificités géo-historiques et socio-culturelles des régions du Nord". Comme si le progrès et le "développement" des régions des autres points cardinaux étaient à hauteur de souhait et qu'il y avait une discrimination en ce qui concernait ces régions du Nord.

"La nécessité de restaurer sans délai la sécurité, promouvoir durablement la paix et la stabilité dans notre pays et traduire dans la réalité les règles de bonne gouvernance, de transparence dans la gestion, de respect des droits de l'homme, de la justice et de lutte contre l'impunité" de même que "l'impératif de la lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée" ne devraient pas être des fardeaux pour le seul Etat malien si ce n'est un supplice.

Pour reprendre les propos de Bilal Ag Acherif dans son interview paru dans Jeune Afrique le 23 octobre 2023, en cela "la médiation internationale, (par manque) d'engagement et de clarté porte aussi une part de responsabilité"

dans le fiasco de l'Accord. En effet, nous étions face à une véritable arnaque d'accord et une duperie qui enfonce davantage les racines de la crise. Les révélations de Bilal Ag Acherif font froid dans le dos. A Jeune Afrique il explique : "quand nous avons signé l'accord d'Alger, les choses étaient claires : nous contrôlons et administrons une large partie de l'Azawad. Nous avons nos propres effectifs militaires, des zones de défense et de sécurité que nous gérons, et nous avons coopéré sur place avec les forces maliennes et internationales, comme avec la Minusma et avec [l'opération française] Barkhane lorsqu'elles étaient ici. Nous sommes déployés pour assurer la sécurité de nos populations qui n'ont jamais été protégées par le gouvernement. Ce n'est en rien une violation de l'accord (...) Notre rôle à nous, c'était de faciliter son application en établissant, par exemple, les listes de nos combattants [à intégrer au processus de Désarmement, démobilisation et réinsertion – DDR – et à l'armée reconstituée], ou en travaillant à la mise en place d'un nouveau système de gouvernance dans le Nord [charia ?]. Et nous l'avons fait".

Même s'il ment en certains endroits, l'esprit y est. Une partie du territoire national était laissé sous leur contrôle et leur administration ; et les forces internationales y ont veillé. Mais pas les forces maliennes car de la signature de l'Accord à ce 14 novembre, l'armée malienne n'était pas à Kidal pour "coopérer" avec les rebelles. Donc ça c'est un gros mensonge de Bilal qui oublie de dire à la journaliste de Jeune Afrique que le rôle des rebelles signataires de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger était, conformément à l'article 1er, de respecter "l'unité nationale, de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de l'État du Mali, ainsi que de sa forme républicaine et son caractère laïc". En établissant des tribunaux islamiques et en jugeant les gens selon la loi islamique, au lieu des lois de la République la CMA viole l'accord

quant à son engagement d'honneur à respecter le caractère laïc de l'État du Mali. En président tous les ans à la célébration de l'indépendance de la fantasmagorique république de l'Azawad où le drapeau du Mali et les symboles de la République sont profanés et piétinés, la CMA viole l'Accord en portant atteinte à l'unité nationale, à l'intégrité territoriale et à la souveraineté de l'État du Mali.

L'objectif toujours affiché et affirmé par la rébellion notamment à travers sa récente déclaration de guerre au Mali est de parvenir à un Etat narcoterroriste et raciste à Kidal à tout le moins d'aboutir à un nouvel accord. Dans une interview à Jeune Afrique citée plus haut, Bilal Ag Acherif, chef de la rébellion, affirme qu'ils continueront de se "battre jusqu'à obtenir un nouvel accord avec le gouvernement qui nous garantira une administration en mesure d'offrir une nouvelle gouvernance à nos régions" et dans un tweet sur X (ex-Twitter), ce jeudi 16 novembre 2023, il rassure ses combattants qui sont devenus depuis leur défaite des "militants" que "la bataille n'en est qu'à ses débuts et que nous la mènerons jusqu'au bout, et elle ne se terminera qu'avec notre victoire".

Surenchères d'un chef rebelle en cabale qui veut un nouvel accord ou engagement d'un chef de guerre qui tourne la page aux négociations au profit de la lutte armée ?

Dans les deux hypothèses, Bilal Ag Achérif est disqualifié par sa défaite historique, pardon par sa fuite devant l'armée malienne qui est désormais maître de Kidal qui lui a été octroyé en 2013 sur un plateau d'or par les français alors qu'il était encore en cabale face aux troupes de Ansardine d'Iyad Ag Ghaly. Si Bilal et ses troupes veulent poursuivre la guerre pour déloger l'armée malienne de Kidal, "so filé a boli kènè filè". S'ils veulent dialoguer, la main de la République reste tendue même aux ex-rebelles.

Désormais maître du terrain, l'armée malienne et les autorités de la transition entendront dicter

leurs conditions pour imposer la paix par les armes (ils ont démontré leur puissance de feu en mettant en déroute les rebelles) ou à travers un nouveau processus de paix. Un processus inclusif, typiquement malien, dans l'intérêt exclusif du Mali, par des patriotes maliens et non des étrangers sous habillage national. La paix, la sécurité, la réconciliation, l'unité et l'intégrité territoriale du Mali sont des questions maliennes qui devront être traitées par des patriotes maliens chevillés au corps et ne devront dorénavant être plus sous-traitées. Toutes choses qui enterrent définitivement l'accord d'Alger qui est mort et enterré le jour où la CMA, à travers le CSP-SD, a décidé de déclarer la guerre au Mali et jusqu'à ce 16 novembre où ils ne se sont pas rétractés et poursuivre leur logique d'imposer leur République par les armes.

Face à l'irréductibilité, la République devait-elle céder ? La réponse des Maliens, de Kayes à Kidal, est sans équivoque.

Le chef du gouvernement de la transition, le Dr Choguel Kokalla est de ceux qui, comme le Quotidien des sans voix, pensent que "les dirigeants des mouvements séparatistes regroupés au sein de la CMA (coordination des mouvements de l'Azawad), malgré la signature de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger sont restés fidèles à leurs prétentions premières : obtenir à terme la partition du Mali et l'indépendance d'une chimérique État de l'Azawad ou, à défaut, une fédération". [In Le Mali, un Etat failli, qu'il a publié en janvier 2020].

Dans le grand boubou de chef du gouvernement de la transition, Choguel Koalla Maiga "a une claire conscience que cette stabilisation passe aussi par la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation, issu du processus d'Alger" C'est ainsi que devant l'Assemblée générale de l'ONU en septembre 2021, il a expliqué que "le Gouvernement et les Mouvements signataires, ainsi que ceux de

L'Inclusivité poursuivent la mise en œuvre de l'Accord dans un esprit de confiance et de responsabilité au sein d'un cadre nouveau appelé « Cadre Inter malien pour la mise en œuvre de l'Accord ». Dans cet esprit, nous poursuivons la mise en œuvre intelligente et la relecture consensuelle de l'Accord, aux fins de son parachèvement. L'objectif recherché étant de favoriser son appropriation nationale et de renforcer son caractère inclusif, tout en veillant aux conditions politiques et sociales du consensus nécessaire à la relecture de certaines dispositions conformément au mécanisme prévu par l'Accord ».

Saisissant le prétexte de la réforme constitutionnelle, les groupes séparatistes ont quitté la table du dialogue en rompant le lien avec le gouvernement qui en a pris acte.

Alors que la mise en œuvre de

l'accord de paix est au point mort, ils ont saisi l'occasion de la rétrocession à l'armée malienne des camps de la Minusma, en particulier à Ber, pour déclarer la guerre au Mali.

Malgré tout, le Premier ministre affirmait dans une récente interview à un journal gabonais que « le Mali reste disposé pour une application intelligente de l'Accord tout en préservant l'intégrité du territoire, sa souveraineté, la forme républicaine et laïque de l'Etat et le caractère unique de l'Etat ».

Explicitant la position sans équivoque de l'Etat sur la question, le Dr Choguel Maïga, lors du lancement de la journée de l'innovation technologique le 9 novembre dernier a solennellement la main tendue du gouvernement. Toutefois, il précise : « mais alors qu'on ne nous gifle pas ». Car nul

ne saurait être le prophète Issa qui tend l'autre joue lorsqu'on le gifle. « Nous tuer et nous demander de donner l'autre joue pour qu'on nous gifle encore. Nous aussi, on va vous gifler, vous cognez sur le visage... », dit clairement Choguel Kokalla Maïga.

Retenons que « la main de l'Etat malien est et reste tendue. Mais pour combien de temps. Car explique le Premier ministre, « ne pouvons plus continuer, on fait 30 ans, des valises d'argent ; la corruption, des nominations ; ça n'a servi à rien. Ça c'est fini ». L'Etat du Mali ne veut pas la guerre a expliqué le Premier ministre. « Mais nous n'accepterons plus qu'ils complotent avec des services secrets étrangers pour esclavagiser notre peuple. Ça c'est fini. Nous allons nous défendre ».

LA RÉDACTION
Info Matin

Kidal: Les divagations de Mariko

En plein délire dictatorial dans un communiqué, à lui attribué, circulant sur les réseaux sociaux, le barbu national, Oumar Mariko, sur l'entrée de l'armée à Kidal tente de réchauffer sa rancœur contre les autorités de la transition. Depuis son pays d'exil, il narre des balivernes dans un communiqué laconique frisant la honte.

En fuite depuis plus d'une année, Oumar MARIKO, allié des groupes armés séparatistes dans un communiqué qui lui est attribué sur les réseaux sociaux, cache mal sa haine contre les autorités de la transition, sur l'arrivée des FAMA à Kidal, malgré la liesse manifestée dans plusieurs localités du pays.

Le grand acteur du mouvement démocratique, dans son narratif sur cette actualité, donne au passage un



coup à la démocratie

« J'ai de tout temps prôné le dialogue, la justice sociale comme mode de résolution de la crise malienne qui est la conséquence de la gestion désastreuse d'un système politique installé il y a plus de 30 ans. Ces insurrections ont toujours été récupérées par des politiciens véreux du même système ».

Lui qui se vante d'être l'un des acteurs majeurs de l'avènement de la démocratie est-il dans système depuis 1991 ?

En créant en 1996, le parti Solidarité africaine pour la démocratie et l'indépendance (Sadi), Oumar MARIKO, à part le régime de Alpha Oumar KONARE, s'est associé aux autres régimes (ATT et IBK) et même avec les auteurs de coup d'Etat de 2012.

Alors, s'il n'y a qu'un seul système, le Barbu national en fait partie pour avoir soupé avec les leaders des deux précédents régimes.

Grave encore, MARIKO, en dépit de son statut d'acteurs clés du mouvement démocratique, commet le pêché d'incohérence en s'alliant directement aux auteurs du coup d'Etat de 2012.

A l'époque, le Parti a touché le fond de la bassesse en idolâtrant les putschistes du jour, déclenchant chez tous les démocrates une forte envie de dégorger. Un putschiste, il n'y a pas pire violateur de la Constitution écrite en lettres de sang des martyrs de 1991, mais aussi de tous ceux qui les ont précédés dont on parle peu ou pas.

Contre tout principe, le démocrate a encore récidivé en 2020 en se mobilisant au Monument de l'indépendance pour demander la fin du régime démocratique élu qu'il avait auparavant défendu.

Ainsi, le Barbu national n'est pas moins récupérateur que ceux sur

lesquels il jette l'opprobre.

Un jongleur avec la Constitution n'a aucune leçon à donner à qui que ce soit. Confucius disait : "le sage a honte de ses défauts, mais n'a pas honte de s'en corriger". Manifestement, ce Barbu n'a même pas honte de ses défauts, a fortiori éprouvé le besoin de les corriger. Quel drame personnel !

En accusant les autres de jouer à la manipulation dans sa valse, il fait pire dans le seul but de régler des comptes en affirmant que « la focalisation sur Kidal rentre dans la série de la grosse manipulation politique d'une clique de prédateurs évoluant de père en fils qui n'a cure des souffrances des populations meurtries ». Certes, tout n'est pas rose, mais les autorités actuelles fournissent des efforts dans le cadre de l'amélioration de la situation précaire dans le pays liées à plusieurs facteurs endogènes et exogènes et de gestion démocratique.

« Cette situation dite de Kidal ne peut être pour moi ni objet de réjouissance ni de fierté, encore moins une occasion de manifestation de dignité ou d'honneur perdu », a affirmé le leader politique de SADI.

Sauf que lui ne se plaint pas du statut particulier accordé à la ville rebelle depuis 2012 où des séparatistes ont toujours défié l'autorité de l'Etat en établissant librement les règles de leur organisation et de fonctionnement sans se référer au pouvoir central.

La fin de cette situation de fait ne peut réjouir MARIKO parce qu'elle marque un terme à la domination de ses alliés indépendantistes et terroristes comme Iyad Ag GHALI à Kidal.

Si pour l'ex leader étudiantin, « la construction d'une nation qui ne se décrète pas et ne se forge pas à

l'épée ou aux détonations des chars de combats », les différents régimes successifs ont fait beaucoup de consensus pour la paix et la stabilité dans le pays. Au moins deux accords de paix ont été signés depuis l'avènement de la démocratie avec les accompagnements en faveur ceux-là (rebelles) qui ont pris des armes contre l'Etat et tués des compatriotes.

En grand défenseur des causes perdues, il ne devrait pas se taire sur des vérités historiques. A juste titre, ces efforts de l'Etat ont d'ailleurs été reconnus par des communautés du nord qui se sont déscolarisés de la CMA.

A cet effet, lors de la cérémonie d'adhésion des « IWILLIMIDEN et ALLIÉS » aux Mouvements de l'Inclusivité tenue le samedi 4 novembre, Bajan Ag Hamatou déclarait : « Nous sommes à un moment où on n'a plus le droit de mentir ou de taire la vérité. Notre pays, le Mali, qu'est-ce qu'il n'a pas fait pour nous ? Qu'est-ce qu'on n'a pas fait pour les Touaregs que ceux du Niger, de l'Algérie n'ont pas eus. On n'a fait de nous des ministres, des généraux. On n'a fait de nos localités des cercles, on n'a fait de nous des députés. On nous a tout donné. On nous a donné de l'argent, des moyens ».

En se faisant l'avocat du Satan, le Barbu national veut être plus royaliste que le roi et d'occulter que l'occupation de la ville de Kidal par les Forces armées maliennes est la conséquence de la guerre déclarée à l'Etat par le CSP. Le regroupement vidé de plusieurs membres a ouvert les hostilités contre les positions des FAMA qui se préparaient à occuper le camp de Ber conformément aux directives de l'ONU suite au retrait de la MINUSMA.

PAR SIKOU BAH

Info Matin

www.malikile.com

Le ministre Guindo lors de la cérémonie d'hommage aux acteurs de la culture : « Vous avez toujours brillé par votre savoir-faire »

Le Ministère de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie Hôtelière, et du Tourisme a organisé une cérémonie en hommage aux acteurs des secteurs de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme, primés en 2022 et 2023. Cette cérémonie présidée par le ministre Andogoly Guindo, s'est déroulée le vendredi 3 novembre 2023 au Mémorial Modibo Keita.



Le Ministre de la Culture Andogoly Guindo a organisé cette cérémonie de reconnaissance aux artistes et hommes de culture maliens qui ont honoré la patrie en remportant des trophées au niveau national ou international entre 2022 et 2023.

C'est dans cette dynamique qu'il a transmis les salutations du Pré-

sident de la Transition, Colonel Assimi Goita, et son Premier Ministre Choguel Kokalla Maïga. Le Ministre Guindo a par ailleurs félicité les lauréats pour le travail magnifique abattu au quotidien pour avoir porté la réputation, le flambeau du Mali à l'échelle internationale. « Vous travaillez dans l'anonymat presque total et comme on le dit souvent, l'on est jamais prophète

chez soi. A l'international, votre travail est magnifié, la reconnaissance vous est dédiée. Mais souvent à l'intérieur, vous avez comme le sentiment d'être oubliés. Mais je voudrais, vous assurez, que personne ne peut ou ne sera oubliée. » a rassuré le ministre.

« La présente cérémonie se justifie par le fait que les plus hautes auto-

rités de notre pays, ont constamment à l'esprit la reconnaissance qui vous est due et c'est tout le sens de cette cérémonie. » a-t-il martelé.

En cette deuxième édition, le ministre a rassuré les participants, que cette cérémonie d'hommage aux acteurs des secteurs de la Culture, de l'Artisanat sera désormais une tradition.

A cet effet, Il lance un vibrant hommage pour le travail que les acteurs des secteurs de la culture abattent, pour ces titres prestigieux qu'ils ramènent à l'issue de compétition internationale souvent très serrée, très très rude.

« Mais vous avez toujours brillé par votre savoir faire ». se réjouit il.

Un hommage particulier au doyen Souleymane Cissé, qui a fait le déplacement malgré le poids de l'âge et qui a apporté au mois de Mars le Carosse d'or décerné au festival de Cannes, c'est un prix prestigieux, une distinction précieuse.

En achevant, sur une série de remerciements à l'endroit des trésors humains qui ont honoré la cérémonie par leur présence ainsi que leur foi en la culture malienne, des lauréats pour leur attachement à la culture du Mali et votre engagement constant à transmettre ces savoirs rares très souvent oubliés qui ont tendance à disparaître mais que vous évertuez à perpétuer.

« Vous avez travaillé dans l'esprit de créativité saine sans attendre quelque reconnaissance ou quelque récompense quel que ce soit. Vous

n'avez pas demandé à être distingué, vos différentes distinctions nous sont parvenues presque de façon spontanée et c'est cela la créativité. » a-t-il expliqué.

Le Ministre en exprimant sa gratitude, a réitéré une fois de plus l'engagement du gouvernement à travers le Ministère chargé de l'Artisanat, de la Culture, de l'industrie Hôtelière et du Tourisme à soutenir et à accompagner constamment la créativité au Mali pour que les acteurs continuent à enrichir le patrimoine culturel national et en hissant plus haut le flambeau de la culture malienne, le flambeau du génie créateur malien qui est l'un des plus prolifique au monde.

Mariam KONE
L'ENQUÊTEUR



Guinée

Nouvelles poursuites judiciaires contre Alpha Condé

Les autorités de transition en Guinée ont décidé de lancer de nouvelles poursuites judiciaires à l'encontre de l'ancien président Alpha Condé. Les charges retenues contre lui comprennent des accusations de trahison, d'association de malfaiteurs et de possession illégale d'armes. Cette décision a été prise par le ministre guinéen de la Justice, Alphonse Wright, qui a chargé le parquet de poursuivre Alpha Condé. Parallèlement, des poursuites ont également été engagées contre Fodé Moussa Mar, également connu sous le nom de Général El-Sisi, un blogueur influent et partisan de l'ancien président. Il est accusé d'avoir été impliqué dans des activités visant à acquérir des armes et des munitions.

Alpha Condé a été renversé par un coup d'État en 2021 après avoir passé plus de dix ans à la tête de l'État guinéen. Depuis lors, plusieurs charges ont été retenues contre lui. Outre les récentes accusations de trahison et de possession illégale d'armes, il fait déjà face à des poursuites pour des faits présumés de corruption, d'assassinats, d'actes de torture, d'enlèvements et de viols. L'enquête sur ces affaires a été ouverte en novembre 2022.

Depuis la prise de pouvoir des militaires, dirigés par le colonel Mamadi Doumbouya le 5 septembre 2021, la lutte contre la corruption est devenue l'une de leurs principales priorités. Plusieurs anciens responsables du gouvernement ont été arrêtés dans le cadre de cette campagne anti-corruption. Alpha Condé, en tant qu'ancien président, est considéré comme l'une des figures les plus importantes à être poursuivies dans cette lutte.



Les autorités de transition en Guinée ont décidé de poursuivre l'ancien président Alpha Condé pour de nouveaux chefs d'accusation, notamment la trahison, l'association de malfaiteurs et la possession illégale d'armes. Ces charges s'ajoutent aux accusations déjà portées contre lui pour corruption, assassinats, actes de torture, enlèvements et viols. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la corruption menée par les

nouvelles autorités depuis le coup d'État de septembre 2021. Alpha Condé est considéré comme une figure majeure de cette campagne anti-corruption, et ces nouvelles poursuites témoignent de la volonté du gouvernement de garantir la responsabilité et la transparence dans la gestion des affaires publiques en Guinée.

Moctar Sow

Élection présidentielle au Liberia : L'adresse à la nation du Président Weah



Dans son adresse à la nation, le Président Dr. George Manneh Weah a annoncé avec respect et honneur les résultats du deuxième tour de l'élection présidentielle qui s'est déroulée le 14 novembre 2023.

Le Président Weah a commencé son discours en reconnaissant les résultats annoncés, bien qu'ils ne soient pas encore définitifs. Il a mentionné que l'ambassadeur Joseph N. Boakai était en tête de manière irréversible. Le Président Weah a également partagé qu'il avait récemment félicité le Président élu Boakai pour sa victoire et lui avait exprimé son engagement sincère à travailler avec lui pour le bien du Libéria.

Le Président Weah a adressé ses sincères félicitations au Président élu Boakai, à ses partisans et à son équipe de campagne. Il a exprimé le souhait que sa présidence soit marquée par le succès de tous les Libériens et que le pays prospère sous sa direction.

En soulignant les résultats électoraux, le Président Weah a également souligné que les véritables gagnants de ces élections sont le peuple libérien. Il a salué leur engagement envers les principes démocratiques en exerçant leur droit de vote de manière pacifique et ordonnée.

Le Président Weah a souligné que, sous sa direction, ces élections ont été organisées avec la promesse

d'équité, de transparence et de crédibilité envers le peuple libérien. Il s'est dit fier de pouvoir affirmer que, dans l'ensemble, cette promesse a été tenue. Il a également assuré que le choix du peuple libérien sera honoré et respecté.

Le Président Weah a adressé ses félicitations à la Commission électorale nationale pour son travail exemplaire. Il a souligné que leur travail a gagné le respect de tous les Libériens, des partenaires étrangers, des observateurs internationaux et du monde entier. Il a reconnu les défis auxquels ils ont fait face et leur a exprimé sa gratitude pour avoir accompli cette tâche difficile de manière satisfaisante pour toutes les parties prenantes.

Cependant, le Président Weah a également souligné que les résultats rapprochés révèlent une profonde division au sein du pays. Il a appelé à la vigilance face aux dangers de la division et a exhorté tout le monde à travailler ensemble pour trouver un terrain d'entente. Il a souligné que l'unité est primordiale pour le bien du Libéria.

Le Président Weah a conclu son discours en adressant un message à la Coalition pour la Démocratie et le Changement, à ses partisans et à tous ceux qui ont soutenu sa campagne. Il a reconnu que ce n'était pas le résultat espéré, mais a encouragé tout le monde à continuer de travailler pour le développement et le progrès du Libéria.

En résumé, le discours du Président Dr. George Manneh Weah après les résultats du deuxième tour de l'élection présidentielle au Libéria met en avant l'importance de l'unité et de la collaboration pour le bien du pays. Le Président Weah félicite le Président élu Boakai et exprime

son engagement à travailler avec lui pour le succès et la prospérité de tous les Libériens. George Manneh Weah sur les résultats du deuxième tour de l'élection présidentielle au Libéria met en avant le respect du processus démocratique, la reconnaissance des résultats, les félicitations envers le Président élu et l'appel à l'unité pour le bien du pays en ces termes.

« Chers concitoyens libériens, Mesdames et Messieurs,

Je tiens tout d'abord à exprimer ma profonde gratitude pour votre travail acharné et votre soutien indéfectible tout au long de notre campagne électorale. Bien que nous n'ayons pas remporté la victoire, vos efforts ont été l'épine dorsale de notre mouvement et je vous en suis profondément reconnaissant.

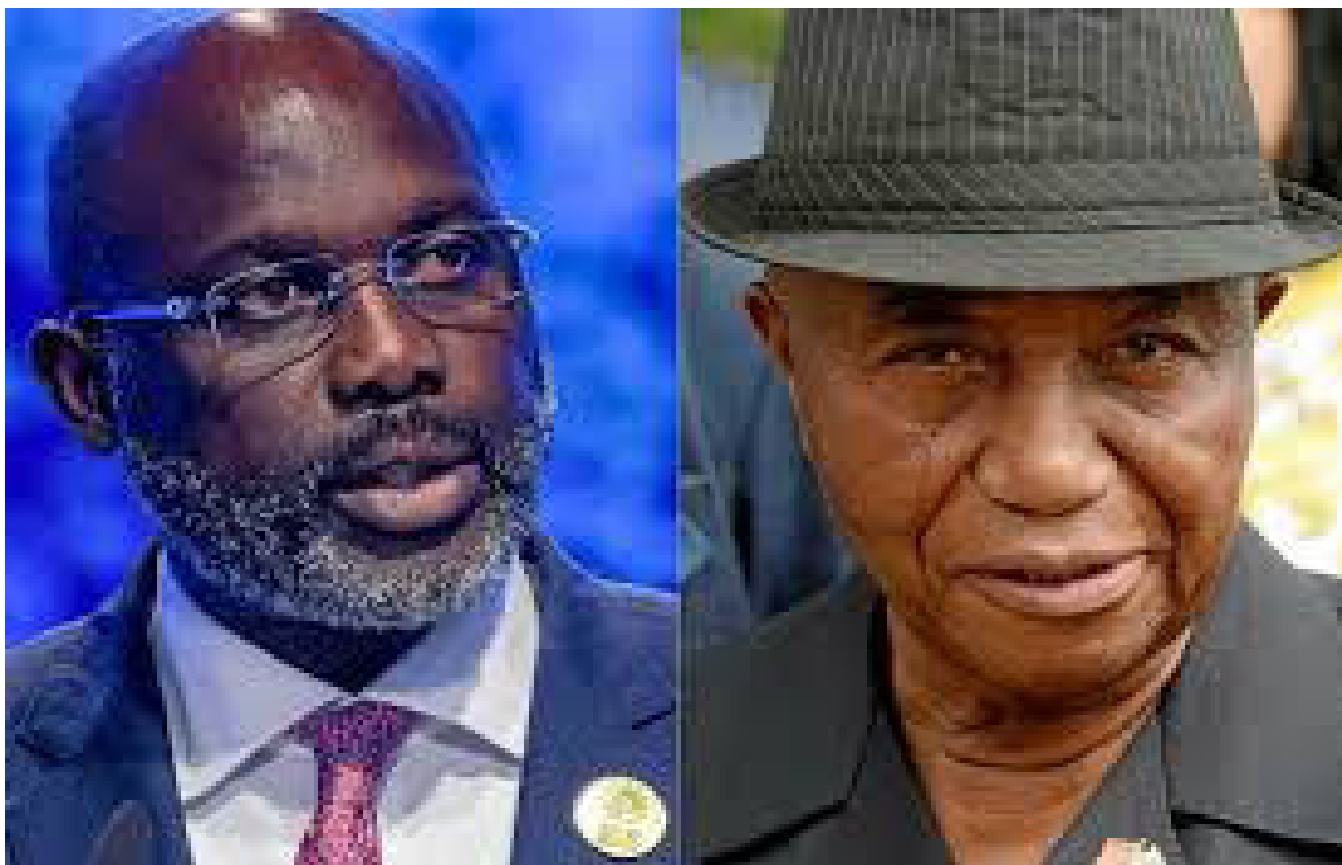
Je vous exhorte maintenant à suivre mon exemple et à accepter les résultats des élections. Il est temps de rentrer chez vous ce soir en sachant que nos idéaux et notre

vision pour le Libéria demeurent forts. Notre mouvement est jeune et notre heure viendra. Demain, je vous invite à reprendre vos activités quotidiennes de manière normale et à me rejoindre au siège de notre parti pour réfléchir à notre parcours et planifier notre retour à la direction politique en 2029.

Ce soir, le CDC a perdu les élections, mais c'est le Libéria qui a gagné. En cette période de défaite, il est essentiel de faire preuve de bienveillance, de placer notre pays au-dessus des intérêts partisans et de mettre le patriotisme avant tout intérêt personnel. Je demeure votre président jusqu'à la passation du pouvoir et je continuerai à travailler pour le bien du Libéria.

Il est temps de guérir les divisions engendrées par la campagne électorale et de nous rassembler en tant qu'une seule nation et un seul peuple uni. Mettons de côté nos différences et travaillons ensemble pour construire un avenir meilleur. »

La rédaction



CAF Awards 2023: Qui sera le meilleur joueur africain ?

La CAF a rendu publique les listes restreintes pour les catégories masculines des CAF Awards 2023. Dix joueurs restent en lice pour le titre très convoité de Joueur de l'Année, parmi lesquels le Sénégalais Sadio Mané, lauréat de la dernière édition.

Le Joueur interclubs de l'année compte 10 prétendants, tandis que le Gardien de but de l'année, le Jeune joueur de l'année, l'Entraîneur de l'année, l'Équipe nationale de l'année et le Club de l'année en comptent cinq chacun.

Le lauréat de chaque catégorie sera déterminé par les votes d'un panel composé de la Commission Technique de la CAF, de professionnels des médias, d'entraîneurs principaux et de capitaines d'associations membres et de clubs impliqués dans les phases de groupe des compétitions interclubs.

La prestigieuse cérémonie de récompenses aura lieu le lundi 11 décembre 2023, au Palais des Congrès, Movenpick, dans la ville de Marrakech, au Maroc.

Liste complète des nominés :

Joueur de l'Année

Ils sont dix nominés dans cette catégorie. A savoir : Riyad Mahrez (Algérie, Al Ahli), Andre-Frank Zambo Anguissa (Cameroun, SSC Napoli), Vincent Aboubakar (Cameroun, Besiktas), Mohamed Salah (Egypte, Liverpool), Achraf Hakimi (Maroc, Paris Saint-Germain), Sofyan Amrabat (Maroc, Manchester United), Yassine Bounou (Maroc, Al Hilal), Youssef En-Nesyri (Maroc, Sevilla), Victor Osimhen (Nigeria, SSC Napoli) et Sadio Mane (Sénégal, Al Nassr).

Gardien de but de l'Année :

Les cinq retenus sont : Mohamed El-Shenawy (Egypte, Al Ahly), Yassine Bounou (Maroc, Al Hilal), Andre Onana (Cameroun, Manchester United), Ronwen Williams (Afrique du Sud, Mamelodi Sundowns) et Edouard Mendy (Sénégal, Al Ahli).

Joueur Interclubs de l'Année :

La liste des dix nominés est composée de : Aymen Mahious (Algérie, USM



Alger/Yverdon-Sport), Zineddine Belaid (Algérie, USM Alger), Fiston Mayele (RD Congo, Young Africans/Pyramids), Mahmoud Abdel Moneim "Kahraba" (Egypte, Al Ahly), Mohamed ElShenawy (Egypte, Al Ahly), Yahia Attiyat Allah (Maroc, Wydad Club Athletic), Yahya Jabrane (Maroc, Wydad Athletic Club), Peter Shalulile (Namibie, Mamelodi Sundowns), Percy Tau (Afrique du Sud, Al Ahly) et Ali Maaloul (Tunisie, Al Ahly).

Jeune Joueur de l'Année (U-21)/

Ils sont cinq : Dango Ouattara (Burkina Faso, Bournemouth), Abdessamad Ezzalzouli (Maroc, Real Betis), Bilal El Khannous (Maroc, KRC Genk), Lamine Camara (Sénégal, Generation Foot/Metz) et Amara Diouf (Sénégal, Generation Foot)

Entraîneur de l'Année :

Ce trophée est mis en compétition entre cinq entraîneurs : Abdelhak Benchikha (USM Alger), Marcel Koller (Al Ahly), Tom Saintfiet (The Gambia), Walid Regragui (Morocco) et Aliou Cisse (Senegal).

Equipe Nationale de l'Année :

La meilleure équipe sera désignée parmi les pays suivants : la Gambie, la Guinée-Equatoriale, la Mauritanie, le Maroc et le Sénégal.

Club de l'année (Hommes) :

Cinq clubs disputeront ce prix, à savoir : l'USM Alger (Algérie), Al Ahly (Egypte), le Wydad Athletic Club (Maroc), le Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud) et les Young Africans (Tanzanie).

Safiatou Coulibaly
Le Sursaut



Bélier (21 mars - 19 avril)

Vous êtes enfin épanoui au travail. Votre génie créatif est en ébullition, vous brillez par votre énergie et par vos idées novatrices. Vos talents en matière de communication vont vous être très utiles prochainement, continuez donc à les cultiver. En revanche, prenez garde à ne pas vous épuiser au travail. Écoutez les signaux que vous envoie votre corps : c'est peut-être le moment de ralentir la cadence et de vous reposer.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Aujourd'hui, vous aurez envie d'évolution, et vous vous en donnerez les moyens. Travaillez les langues, votre stature internationale, cela vous sera utile pour marquer des points et prétendre à de nouvelles missions, soit au sein de votre job actuel, soit pour candidater ailleurs. Ne quittez pas une situation confortable à n'importe quel prix toutefois, pesez le pour et le contre avant de vous décider, demandez conseil.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Le ciel vous protège. Si vous vous lancez dans quelques entreprises hasardeuses, vous retombez sur vos pieds. Attention toutefois à évaluer les risques inhérents aux nouveaux projets. Vous lancer dans une nouvelle aventure professionnelle est une bonne chose si les risques sont calculés. Conservez votre prudence, et faites appel à votre intuition : elle a toujours été votre meilleure alliée pour prendre les bonnes décisions.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Possible choix à faire pour votre avenir professionnel. Si on vous propose une mutation, un nouveau poste ou tout autre changement, le ciel vous recommande de ne pas prendre de décision trop hâtive. Prenez le temps de réfléchir, distinguez le bon du mauvais. Décider trop vite pourrait vous conduire plus tard à avoir des regrets. Prenez en compte tous les éléments et laissez-vous quelques jours de réflexion. Vous devriez alors faire le bon choix.



Lion (22 juillet - 23 août)

Vous avez aujourd'hui la possibilité de montrer votre sens du contact, et cela vous sera très bénéfique. Vous gagnerez en popularité, et de nouvelles offres pourront arriver au cours de cette journée. Jetez un œil dessus, l'une d'entre elles vous séduira. Les personnes qui aimeraient trouver un nouvel emploi auront aussi de belles opportunités, même si, à première vue, elles n'ont rien d'exceptionnel. Ouvrez l'œil !



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous êtes indéniablement doué dans votre travail, mais vous avez du mal à faire valoir vos idées auprès de vos collaborateurs. Qu'il s'agisse de timidité ou d'anxiété sociale, vous préférez acquiescer aux idées des autres ou, pire, passer votre tour quand on vous demande de vous exprimer en réunion. Votre prochaine réussite devrait vous apporter l'aplomb nécessaire pour oser vous exprimer librement.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

La journée sera difficile au travail. Quoi que vous fassiez, cela n'ira pas. Et malgré tous vos efforts, rien ne changera. Vos collègues ne veulent pas voir ce que vous faites d'un bon œil. Inutile de vous fatiguer outre mesure. Ce n'est pas la journée parfaite pour démontrer de quoi vous êtes capable. Mieux vaut donc attendre un peu que les choses se calment. Votre travail sera reconnu un peu plus tard. Gardez patience.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

L'ambiance n'est pas des plus sereines sur votre lieu de travail et vous subissez la pression de votre direction. Il y a toujours plus de dossiers à faire, de clients à satisfaire, mais le timing reste le même. Apprenez à dire non plus souvent ou à déléguer vos tâches les plus basiques pour ne pas friser le burn-out. Ce serait tout de même dommage d'en arriver là, surtout que vous êtes un bon élément au sein de l'équipe.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Même si vous avez d'excellentes idées, vous avez tendance à rester un peu trop campé sur vos positions. Le ciel va vous pousser à faire preuve de souplesse. Une situation imprévue va venir bouleverser vos certitudes. Vous ne pourrez pas vous en sortir seul et serez obligé de confronter votre point de vue à celui de vos collègues. Il faudra ravalé votre fierté, mais votre équipe en ressortira plus soudée.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Un changement s'annonce pour votre vie professionnelle. Il peut s'agir d'une évolution, de l'arrivée d'un nouveau collaborateur, voire d'un changement radical de carrière. Soyez attentif aux signes de l'univers, vous devriez recevoir dans la journée quelques indices quant à la direction que va prendre votre vie pro. Vous avez toujours eu de l'audace et vous allez, encore une fois, savoir saisir les nouvelles opportunités !



Verseau (20 janvier - 19 février)

Votre direction vous donne carte blanche pour les projets qui vous tiennent à cœur. Profitez de cette belle confiance pour montrer que vous êtes devenu quelqu'un d'indispensable dans l'entreprise. C'est peut-être le moment de demander enfin une augmentation sans passer pour une personne arriviste. Après tout, tout travail mérite salaire et vous avez fait vos preuves. Il est normal que vous soyez récompensé.



Poisson (19 février - 21 mars)

Parfois, il faut s'affirmer pour gagner le respect professionnel. Même si vous travaillez dans une société qui prône le bonheur au travail, il y a toujours des esprits compétiteurs qu'il faut savoir maîtriser. C'est vrai aussi si vous êtes travailleur indépendant. Vous n'êtes pas obligé d'être le meilleur, mais vous pouvez être sûr de vous et de vos qualités. Outre le fait qu'elle force le respect, cette attitude ouvre aussi de nouvelles portes !



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

<p>1273 Malikilé</p> <p>KASSOUB invite les acteurs de la justice à la pédagogie à l'Assemblée</p> <p>Kamena lève le voile!</p>	<p>1274 Malikilé</p> <p>Commission de finalisation du projet de Constitution: Le rêve brisé</p> <p>Les enfants de Badalabougou servis</p>	<p>1275 Malikilé</p> <p>5ème édition de la Nuit de l'Entrepreneuriat: Un rendez-vous d'affaires et de partage d'idées novatrices</p> <p>Le président Cissé reçoit la délégation de la Commission de l'UA</p>	<p>1276 Malikilé</p> <p>Mali: Baron Diop: Mousa Faki Mahamat reçu par Assimi Goïta</p> <p>Amadou Dicko aux Nations Unies: La grosse arnaque!</p>
<p>1277 Malikilé</p> <p>Division des Opérations d'Aménagement et de protection des forêts et de la faune: La Visiteuse Générale d'origine 1804.005.262 FCFA d'irrégularités financières</p> <p>Projet SWVEDO et autonomisation des femmes: 242 filles et femmes installées</p>	<p>1278 Malikilé</p> <p>ABE: Mo Mustapha Cissé, l'homme de la situation</p> <p>Economie et gestion: Fcfa ou monnaies nationales. De quoi ont peur les pays de la zone franc?</p>	<p>1279 Malikilé</p> <p>Le responsable des Droits de l'Homme persona non grata</p> <p>Montaga Tall en robe pour défendre l'Islam et le HCIM</p>	<p>1280 Malikilé</p> <p>Des élèves exposés à la querelle populaire</p> <p>Les travaux débuts aujourd'hui!</p>

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23